



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2601 559

Le 6 février 2026

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant des sommes versées à TerraCycle

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 23 janvier 2026, visant à obtenir tout document (contrats, factures, rapports, ententes de services, etc.) portant sur les liens de la Sûreté du Québec avec l'entreprise TerraCycle, et ce, de 2022 à aujourd'hui (2026-01-26), soit :

- 1. Le détail des sommes déboursées annuellement par votre organisation à cette entreprise;**
- 2. La description précise des services reçus;**
- 3. Le nombre de boîtes de récupération acquises ou installées;**
- 4. Installations ou sites concernés par ces services;**
- 5. Le cas échéant, les rapports indiquant les quantités de matières réellement récupérées et expédiées pour recyclage;**

Au terme des recherches effectuées, nous ne détenons pas de document visé par votre demande en lien avec l'entreprise TerraCycle, puisque ce fournisseur n'est pas inscrit dans nos registres (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Par ailleurs, nous vous invitons à consulter les « Plans d'action de développement durable » qui sont disponibles dans la section « Publications » du site Internet de la Sûreté du Québec : [Publications - Sûreté du Québec](#)

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi cité ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Emilie Roy

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

SQ-3504 (2016-08-10)